



23 février 2005

C 5/2005

Communication au Conseil communal

(Séance du 9 mars 2005)

Emprunt communal contracté

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Afin de couvrir les besoins financiers d'une partie de l'année 2005, la Municipalité a contracté un emprunt de CHF 10 millions auprès de la banque française Dexia pour une durée de 10 ans, au taux annuel de 2.64%. Ceci représentera une charge d'intérêts annuels de CHF 264'000.00.

Le choix de la Municipalité a été motivé par le fait que les taux à long terme en vigueur sur les marchés financiers sont extrêmement favorables. Ainsi, la Municipalité a opté pour une durée de 10 ans permettant d'échelonner les échéances dans le temps.

Une demande d'offre a été faite à plusieurs établissements financiers actifs sur le marché suisse. La proposition la plus favorable émanant de la banque Dexia a été ainsi retenue.

La dette totale communale est ainsi portée à la somme de CHF 131.4 millions. Suite à cette opération, le taux d'intérêt moyen est passé de 3.8% à 3.7%.

Cette opération s'est effectuée à l'aide de l'autorisation d'emprunter de CHF 10 millions octroyée par votre Conseil en date du 12 mai 2004 (préavis No 05-04).

LA MUNICIPALITE